

PROGRAMME FORMATION INITIALE A LA GESTION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE D'UN ETABLISSEMENT CHARGE D'ORGANISER LES STAGES DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE**CONTEXTE**

Cette formation GTA* a pour but de former les directeurs, les animateurs et le personnel des centres agréés à acquérir les compétences nécessaires pour aider et guider au mieux les conducteurs ayant fait l'objet d'une infraction au code de la route.

ACCESSIBILITES AUX PSH (PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP)**

Tous nos sites de formations sont accessibles aux PSH et aux normes ERP (catégorie 5). Un livret d'accueil à destination des PSH est remis aux stagiaires concernés.

PUBLICS

Exploitants et personnes chargées de l'encadrement des stages de sensibilisations à la sécurité routière

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Connaître le contexte législatif et réglementaire du permis à points.
2. Être conscient du volet psycho éducatif et psychologique de la récupération des points permis.
3. Assurer le bon déroulement d'un stage de sensibilisation selon la réglementation en vigueur.
4. Conscientiser chaque acteur de son propre rôle au sein du système dans le but de les responsabiliser.
5. Être capable de gérer les moyens matériels et humains.

DUREE ET LIEUX DE FORMATION

DUREE DE LA FORMATION : 14 HEURES SUR 2 JOURS CONSECUTIFS

LIEUX DE LA FORMATION : BORDEAUX, ANGERS, NANTES, RENNES.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Les inscriptions se font sur dossier par internet ou par courrier. Le dossier doit être complet 15 jours avant l'entrée en formation. Le délai entre la demande et la formation est estimé de 1 à 2 mois.

Adresses pour envoi du dossier d'inscription : MOBI FORMATION 13 la Poirière 85170 BELLEVIGNY ou contact@mobi-formation.com

ENCADREMENT

Formateur habilité par l'INSERR*** à dispenser cette formation

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

Contrôle continu pendant la formation sous forme de mise en situation ou de synthèse.

CONTACT ET REFERENT HANDICAP

Sébastien PREAULT : 02 51 95 00 78 ou sebastien.preault@mobi-formation.com

PREREQUIS

Aucun prérequis

COUT

400 € HT

BILAN ET EVALUATION DU STAGE

Une évaluation à chaud en fin de formation puis une évaluation à froid (3 à 6 mois plus tard) sont réalisées

* GESTION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

**PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

*** INSTITUT NATIONAL DE SECURITE ROUTIERE ET DE RECHERCHE

SEQUENCES	PROGRAMME DE LA FORMATION
Présentation et attentes	Se présenter et présenter les objectifs de la formation Avoir une connaissance approfondie du contexte législatif, réglementaire et du volet psychoéducatif pour pouvoir remplir ses différentes fonctions en conformité avec la nouvelle réglementation et en cohérence avec la mission de service public
Connaissance du contexte : le contexte législatif, réglementaire et le volet psychoéducatif	Connaître le contexte législatif, réglementaire et le volet psychoéducatif afin d'être en mesure de tenir son rôle et de répondre aux sollicitations des différents acteurs Être en phase avec la réglementation, dans le respect des procédures prévues Acquérir des compétences pour une bonne information du public et un déroulement des stages dans le respect des conditions administratives et pédagogiques
Statut, rôles et fonctions de l'exploitant ou de son représentant	Savoir distinguer les statuts, rôles et fonctions des différents acteurs du système Se situer dans le système du permis à points parmi les différents acteurs Connaître le rôle et les fonctions de l'exploitant ou de son représentant Adhérer aux valeurs qui sous-tendent le volet psychoéducatif
Gestion des moyens matériels et humains avant le stage	Tâches et obligations : Prendre en compte la gestion des trois temps du stage : avant, pendant, après et l'ensemble des acteurs (animateurs, stagiaires, administration) Préparer et organiser le stage Connaître les outils institutionnels à fournir aux animateurs
	Relations avec les différents acteurs du système : Prendre en compte l'ensemble des acteurs (animateurs, stagiaires, administration) Mettre en place des repères sur les actions à développer et les vigilances à avoir avant le stage vis-à-vis des trois publics que sont les participants au stage, les animateurs, les personnels administratifs
Gestion des moyens matériels et humains avant le stage	Tâches et obligations : Accompagner et veiller au bon déroulement du stage Signaler à la préfecture les éventuels problèmes
	Relations avec les différents acteurs du système : Mettre en place des repères sur les actions à développer et les vigilances à avoir pendant le stage Prendre conscience de l'impact de son positionnement, de son attitude sur le climat pédagogique du stage Veiller au bon déroulement du stage Gérer les situations exceptionnelles Être disponible en cas d'incident ou de litige
Gestion des moyens matériels et humains avant le stage	Relations avec les différents acteurs du système : Mettre en place des repères sur les actions à développer et les vigilances à avoir après le stage Favoriser la coopération entre les différents acteurs Faire des bilans réguliers
Bilan, évaluation du stage	Evaluer ses compétences et ses connaissances à l'issu du stage Evaluer la qualité du stage

Programme établi par l'INSERR*** – département des formations (service des formations institutionnelles)

Intervenant : Sébastien PREAULT (formateur habilité INSERR)

*** INSERR : Institut National de Sécurité Routière et de Recherches